



1^{MA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
REUNIONE DI I 24 È 25 D'APRILE DI U 2025

1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 24 ET 25 AVRIL 2025

N° 2025/O1/021

**Question orale déposée par M. Saveriu LUCIANI
au nom du groupe « Avanzemu »**

OBJET : PROJET EDUCATIF ET DE FORMATION.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse ;

À la session de mars, j'évoquais une question d'actualité concernant les problèmes rencontrés par les lycées agricoles de Borgu et Sartè. Mon intervention se concluait par cette question : « Quelle initiative comptez-vous prendre pour régler ce problème de rentrée scolaire 2025 et surtout pour assurer la maîtrise par la Corse de ses choix pédagogiques en matière d'éducation ? »

Alors que nous souhaitons un élargissement ô combien nécessaire parce que politique du sujet, la réponse est restée cloisonnée dans le seul périmètre agricole.

Les mots ont un sens, et l'actualité récente est là pour nous rappeler que rien n'est définitif, et que l'aléatoire pédagogique reste la règle en matière d'enseignement et de formation.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, au regard du statut de la Corse, comprenez bien que notre question regardait bien plus loin que l'action de l'ODARC. Parce que la réponse, aussi louable soit-elle, ne peut se réduire à réagir au cas par cas, à négocier des aménagements partiels ou transitoires sur une Dotation Globale Horaire d'un établissement du sud, du nord ou du centre de l'île, otages d'une vision comptable, encore moins à enregistrer avec quelques nuances parfois, cette carte des formations qu'il doit anticiper au nom de la loi, du statut de la Corse et de l'article L.4424-1 du CGCT.

Or, notre pays n'a pas vocation à subir, à être passif et appliquer les décisions de Paris, au moment même où il dit aspirer à l'élargissement de ses compétences et, en clair, de sa souveraineté.

Le bailleur de fond, qui investit des centaines de milliers d'euros dans la construction, la rénovation, la mise aux normes des établissements d'enseignement,

et qui, par ailleurs, en assure l'entretien avec des centaines d'agents a pourtant voix prépondérante au chapitre en matière d'enseignement et de langue corse.

A ce rythme, et sans surprise, nous aurons d'autres conflits lors de la préparation de la rentrée 2026, et certainement pour celles qui suivent.

L'intention que vous allez exprimer dans votre réponse, avec un rappel à l'histoire des combats et des fondamentaux du nationalisme corse, n'entraîne pourtant pas la vertu...

Au moment où on nous parle d'une probable reprise de discussion avec l'Etat, et que l'on nous met l'autonomie sur la table comme un programme politique salvateur, l'entretemps se morfond et s'essouffle.

Certes, le rectorat va annoncer prochainement une dynamique immersive dans l'élémentaire pour la prochaine rentrée, où près de 40 classes de l'enseignement élémentaire public seront ouvertes sur notre territoire.

A part saluer l'action de l'Académie qui nous renvoie finalement à légitimer notre revendication commune de 2016, quid du reste ? CPER 2021-2027, convention Langue Corse, demande de mise hors-norme de l'Académie, sans compter la formation professionnelle, objectifs, etc... ?

Motions et délibérations se suivent et se ressemblent, légitimes, unanimes, mais sans effet probant.

Un mois plus tard, je vous repose donc cette question, guidé par le souci majeur de notre avenir de peuple, au-delà de 2025 déjà dépassé sur ce point.

À l'aune de discussions qui reprennent avec l'État, dans cette course contre le temps, l'urgence passe peut-être par une concertation générale associant tous les partenaires institutionnels, Assemblea di a Giuventù, CESEC, chambres consulaires, monde économique, l'Università di Corsica, et bien sûr enseignants et formateurs.

Quand comptez-vous engager ce chantier avec Paris, pour ancrer durablement cette question éminemment politique, vitale pour notre projet national, celle du projet éducatif et de la formation des hommes, ferments incompressibles et non-négociable de notre combat pour l'émancipation nationale corse ?

Je vous remercie.